

Le bruit des découvertes de Louis Jolliet était déjà parvenu jusqu'à Québec, où l'imagination populaire avait ajouté encore à ce qu'elles avaient d'extraordinaire, — quelques-uns ont écrit « de fabuleux ». La nouvelle de l'accident dans lequel le jeune explorateur avait failli perdre la vie, vint accroître la sympathie qu'on lui portait ; lorsque enfin il arriva dans sa ville natale, les cloches des églises sonnèrent, la population se porta à sa rencontre et il fut acclamé avec enthousiasme.

Après avoir embrassé sa mère, alors âgée de cinquante-six ans, et reçu la visite des autres membres de sa famille et de ses plus intimes amis, Jolliet se rendit auprès de Frontenac pour lui rendre compte de son exploration. Il s'excusa de ne pouvoir en présenter immédiatement une relation écrite officielle, mais les détails qu'il donna de vive voix sur tout le pays qu'il avait parcouru et sur la facilité d'établir des communications par eau entre les grands lacs et le golfe du Mexique, frappèrent l'illustre gouverneur et l'intéressèrent à un haut degré.

Jolliet ne manqua pas non plus de se rendre au collège des Jésuites, qui était pour lui comme une deuxième maison paternelle, afin d'y donner les renseignements complets qu'on attendait de lui. Ce fut en quelque sorte sous sa dictée que le Père Dablon écrivit sa « Relation de la découverte de la Mer du Sud », envoyée en France le 1^{er} août 1674 (1).

(1) L'ancien élève du « Collège de Québec » dut aussi rencontrer alors chez les Jésuites celui qui, vraisemblablement, avait été son professeur d'astronomie et de mathématiques : le sieur Martin Boutet, un simple

Quelques jours ou quelques semaines plus tard, Jolliet présenta au gouverneur la carte que nous avons désignée sous le nom de « Carte de Jolliet », au chapitre III de cette étude. Sur la carte même (qui a été rééditée récemment par M. Thwaites dans sa collection : *The Jesuits Relations and allied documents*), l'explorateur avait écrit la lettre suivante :

« A Monseigneur le Comte de Frontenac, Conseiller du Roy en ses Conseils, Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en Canada, Acadie, Ile Terre-Neuve et autres pays de la Nouvelle-France.

» Monseigneur,

» C'est avec bien de la joye que j'ay l'honneur de vous présenter cette Carte, qui vous fera connoistre la situation des rivières et des lacs sur lesquels on navigue au travers du Canada, ou Amérique Septentrionale, qui a plus de 1200 lieues de l'Est à l'Ouest.

» Cette grande rivière, au-delà des lacs Huron et Illinois, qui porte votre nom, savoir Rivière Buade, pour avoir été découverte ces années dernières, 1673 et 1674, par les premiers ordres que vous me donnâtes en entrant dans votre gouvernement de la Nouvelle-France, passe entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans la mer, coupe le plus beau pays qui se puisse voir. Je n'ay rien vu de beau dans la France comme la quantité

donné de la Compagnie de Jésus qui semble avoir joui de la considération et de la confiance de toutes les autorités de la colonie.

des prairies que j'y ai admirées, ni rien d'agréable comme la diversité des bocages et des forêts, où se cueillent des prunes, pommes, grenades, citrons, meures, et plusieurs petits fruits qui ne sont point en Europe. Dans les champs on fait lever les cailles ; dans les bois on voit les perroquets ; dans les rivières on prend des poissons qui nous sont inconnus pour le goust, figure et grosseur. Les mines de fer et les pierres sanguines, qui ne s'amassent jamais que parmi le cuivre rouge, n'y sont pas rares, non plus que l'ardoise, le salpêtre, le charbon de terre, marbre et moulanges. Pour du cuivre, le plus gros morceau que j'ai vu estoit gros comme le poing et très purifié. Il fut descouvert auprès des pierres sanguines qui sont beaucoup meilleures que celles de France et en quantité.

» Tous les Sauvages ont des canots de bois de 50 pieds de long et de plus ; pour nourriture ils ne font point estat des cerfs ; ils tuent des buffles qui marchent par bandes de trente et cinquante, (j'en ay mesme compté jusques à 400 sur les bords de la rivière,) et les coqs d'Inde y sont si communs qu'on n'en fait pas grand cas.

» Ils font du blé d'Inde la plupart trois fois l'année, et tous des melons d'eau pour se rafraîchir dans les chaleurs, qui ne permettent pas de glace et fort peu de neige.

» Par une de ces grandes rivières qui viennent de l'Ouest et se déchargent dans la rivière Buade, on trouvera passage pour entrer dans la Mer Vermeille. J'ai vu un village qui n'étoit qu'à cinq journées d'une nation qui a commerce avec ceux de la Californie ; si j'y étois arrivé deux jours plus tost, j'aurais parlé à ceux qui en estoient

venus et avoient apporté quatre haches pour présent.

» On auroit vu la description de tout dans mon journal si le bonheur, qui m'avait toujours accompagné dans ce voyage, ne m'eust manqué un quart d'heure avant que d'arriver au lieu d'où j'étois party. J'avois évité les dangers des Sauvages, j'avois passé 42 rapides, j'étois prêt de débarquer avec toute la joye qu'on pouvoit avoir du succès d'une si longue et difficile entreprise, lorsque mon canot tourna hors des dangers, où je perdis 2 hommes et ma cassette, à la vue et à la porte des premières maisons françaises que j'avois quittées il y avoit presque deux ans. Il ne me reste que la vie et la volonté pour l'employer à tout ce qui vous plaira.

» Monseigneur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur et sujet,

JOLLIET »

Nous avons vu que Jolliet rédigea une autre carte de son voyage, dans des proportions plus amples, mais où le pays des Akanséas n'est pas indiqué. Le Mississipi y est désigné sous le nom de fleuve Colbert (au lieu de rivière Buade que porte la première carte), et on y remarque d'autres changements que nous avons déjà signalés. Rien dans cette carte ne rappelle le nom de Frontenac, sauf les armes mêmes du gouverneur, qui y sont dessinées à l'angle supérieur de gauche. Cette carte nous paraît être celle qui fut envoyée à Colbert par Frontenac en même temps que sa lettre du 14 novembre 1674,

que nous citons plus loin. Elle était accompagnée des « remarques » dont le sieur Jolliet « avait pu se souvenir » (1).

Jolliet, l'ami constant des Jésuites, ne mentionne même pas le nom du Père Marquette dans les écrits où il rend compte de son expédition. Pourquoi cela ? L'abbé Bois dit expressément que l'autorité séculière, à Québec, avait voulu écarter les missionnaires de toute participation à l'entreprise confiée à Jolliet. M. Henri Lorin (dans son étude intitulée : « Le Comte de Frontenac ») est moins affirmatif ; mais il laisse entrevoir l'opinion que le P. Marquette avait pu faire le voyage avec Jolliet seulement à titre de recrue, — de précieuse recrue, — par une circonstance heureuse ignorée au château Saint-Louis. En tout cas, il paraît évident que des raisons d'une certaine gravité forcèrent l'explorateur officiel à taire pendant quelque temps le nom de son compagnon.

Jolliet devait à Monseigneur de Laval, qui était alors en France, de lui faire, à lui aussi, un récit sommaire de son expédition dans cette partie de l'immense diocèse de Québec qu'il venait de découvrir.

Nous ouvrons ici une parenthèse pour dire que Monseigneur François de Montmorency-Laval, qui avait été nommé évêque de Pétrée, *in partibus infidelium*, et vicaire apostolique de la Nouvelle-France par le pape Alexandre VII, à la date du 3 juin 1658, venait d'être nom-

(1) Voir, à l'appendice C, ces « remarques » de Louis Jolliet. Ce sont sans doute celles-là même qui furent envoyées à Colbert le 14 novembre 1674.

mé évêque de Québec et suffragant immédiat du Saint-Siège, par le pape Clément X, à la date du 1^{er} octobre 1674.

La lettre suivante, dont une copie, de l'écriture même de Jolliet, se trouve aux archives du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, était sans doute adressée à l'illustre prélat :

De Quebec le 10^e Octobre 1674.

« Monseigneur,

» Il n'y a pas longtemps que je suis de retour de mon voyage de la mer du Sud. J'ai eu du bonheur pendant tout ce temps-là ; mais en m'en revenant, étant prêt de débarquer au Mont-Royal, mon canot tourna, et je perdis deux hommes et ma cassette où étaient tous les papiers et mon journal avec quelques raretés de ces pays si éloignés. J'ai beaucoup de regret d'un petit esclave de dix ans qui m'avait été donné en présent. Il était doué d'un bon naturel, plein d'esprit, diligent et obéissant ; il s'expliquait en français, commençait à lire et écrire.

» Je fus sauvé après avoir été 4 heures dans l'eau, ayant perdu la vue et la connaissance, par des pêcheurs qui n'allaient jamais dans cet endroit, et qui n'y auraient pas été si la sainte Vierge ne m'avait pas obtenu cette grâce de Dieu, qui arrêta le cours de la nature pour me tirer de la mort.

» Sans ce naufrage Votre Grandeur aurait reçu une relation assez curieuse, mais il ne m'est rien resté que la vie.

» Je descendis jusques au 33^e degré entre la Floride et le Mexique, étant à cinq journées de la Mer. Ne pouvant éviter de tomber entre les mains des Européens, je conclus de retourner. Je suivis une rivière sans portage ni rapide, aussi grande que le fleuve St-Laurent devant Sillery, qui va se décharger dans le golfe du Mexique. J'ai eu connaissance, sur notre route, de plus de 80 villages de Sauvages, chacun de 60 à 100 cabanes ; je n'en ai vu qu'une de 300, où nous estimions qu'il y avait bien dix mille âmes, parmi lesquelles *nullus est qui faciat bonum*.

» Ils ont des canots de bois de 50 pieds de long et 3 de large, quelques-uns de plus ou de moins. Plusieurs de ces nations font du blé trois fois l'année, des citrouilles et des melons d'eau ; on n'y connaît point la neige, mais la pluie seulement ; ils ne manquent pas de fruits, comme prunes, ananas, mures semblables à celles de France mais plus douces, et plusieurs petits fruits que je ne connais pas.

» Les oiseaux sont perdrix, bécasses, cailles, autruches, perroquets et coqs d'Inde.

» Les bœufs ou buffles s'y voient comme aux Iles, partout et en quantité. J'en ai vu et compté jusques à 400 ensemble dans une prairie, mais l'ordinaire est d'en voir trente ou quarante. La viande en est excellente ; ils sont faciles à tirer. Les cerfs, les biches et les chevreuils ne sont que par endroits. Tous ces Sauvages, ces fruits, ces oiseaux et ces animaux sont dans un pays plus beau que la France. Il y a des prairies de trois et quatre lieues entourées de forêts de même grandeur au delà desquelles

les prairies recommencent, de sorte qu'il y a autant de l'un que de l'autre.

» Je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

» JOLLIET (1) »

A tous les documents historiographiques ci-haut cités ou mentionnés, nous devons ajouter un extrait de la lettre que Frontenac lui-même adressa au ministre à la date du 14 novembre 1674. Voici cette pièce importante, où se trouve la première constatation officielle des découvertes faites par Louis Jolliet, — constatation qui fut renouvelée plus tard dans l'acte de concession de l'île d'Anticosti :

*(Extrait d'une lettre de Frontenac à Colbert en date du
14 novembre 1674)*

« Le sieur Jolliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la Mer du Sud, lorsque j'arrivay de France, en est de retour depuis trois mois, et a découvert des pays admirables et une navigation si aisée, par les belles rivières qu'il a trouvées, que du lac Ontario et du Fort Frontenac on pourroit aller en barque jusque dans le golphe du Mexique, n'y ayant qu'une seule des-

(1) « Cette pièce, signalée par l'abbé Faillon, est tirée des Archives du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Elle est toute entière de la main de Jolliet, et fait suite, sur la même feuille, à la relation de la découverte de la « Mer du Sud » envoyée par le P. Dablon, de Québec, le 1^{er} août. Cette dernière relation est aussi de l'écriture de Jolliet ». — (Harrisse, *Notes historiques*).

charge à faire dans l'endroit où le lac Ontario tombe dans celui d'Erié (1), qui dure peut estre une demie lieue, et où l'on pourroit avoir une habitation et faire une autre barque sur le lac Erié.

» Ce sont des projets à quoy l'on pourra travailler lorsque la paix sera bien establee et quand il plaira au Roy de pousser ces découvertes.

» Il a esté jusques à dix journées près du golphe du Mexique, et croit que, par les rivières qui, du costé de l'Ouest, tombent dans la Grande Rivière qu'il a trouvée, qui va du nord au sud, et qui est aussi large que celle de Saint-Laurent vis-à-vis de Québec, on trouverait des communications d'eaux qui mèneroient à la Mer Verte et à la Californie.

» Je vous envoie par mon secrétaire la carte qu'il en a faite et les remarques dont il s'est pu souvenir, ayant perdu tous ses mémoires et ses journaux dans le naufrage qu'il fit à la veue de Montréal, où il pensa se noyer après avoir fait un voyage de douze cents lieues, et perdit tous ses papiers et un petit Sauvage qu'il m'amenoit de ces pays-là, auquel j'ay grand regret.

» Il avoit laissé dans le lac Supérieur, au Sault de Sainte-Marie, chez les Pères, des copies de ses journaux, que nous ne sçaurions avoir que l'année prochaine, par où vous apprendrez encore plus de particularitez de cette découverte, dont il s'est très-bien acquittée ».

Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce ne fut qu'en 1681,

(1) C'est l'inverse qu'il faut lire. Le lac Erié tombe dans le lac Ontario à Niagara.

six ans après la mort du Père Marquette, que le « récit » du missionnaire fut publié par Thévenot ; néanmoins, d'autres écrits, racontant la découverte du Mississipi, furent publiés avant cette date, et le nom de Louis Jolliet devint si généralement et si favorablement connu que, dès l'année 1680, un officier anglais, chargé d'un commandement à la baie d'Hudson, tenta de s'assurer des services de l'explorateur québecquois au profit de l'Angleterre.

Le 6 novembre 1687, le Marquis de Denonville, alors gouverneur du Canada, écrivait au Ministre :

« L'année d'après 1672, la rivière de Mississipi et en même temps les Illinois Chaouanons et autres peuples incognus aux Européens furent découverts par le Sieur Jolliet avecq le P. Marquette, jésuite, qui furent jusqu'au trente-deuxième degré et y plantèrent les armes du Roy, prenant en son nom possession de ces peuples nouvellement découverts. Et quelques années après le Sieur de La Salle poussa plus loing la même découverte jusqu'à la mer, prenant partout possession par les armes du Roy qu'il y a mis (1) ».

Cavelier de La Salle fit la découverte des trois chenaux de l'embouchure du Mississipi, sur le golfe du Mexique, le 7 avril 1682.

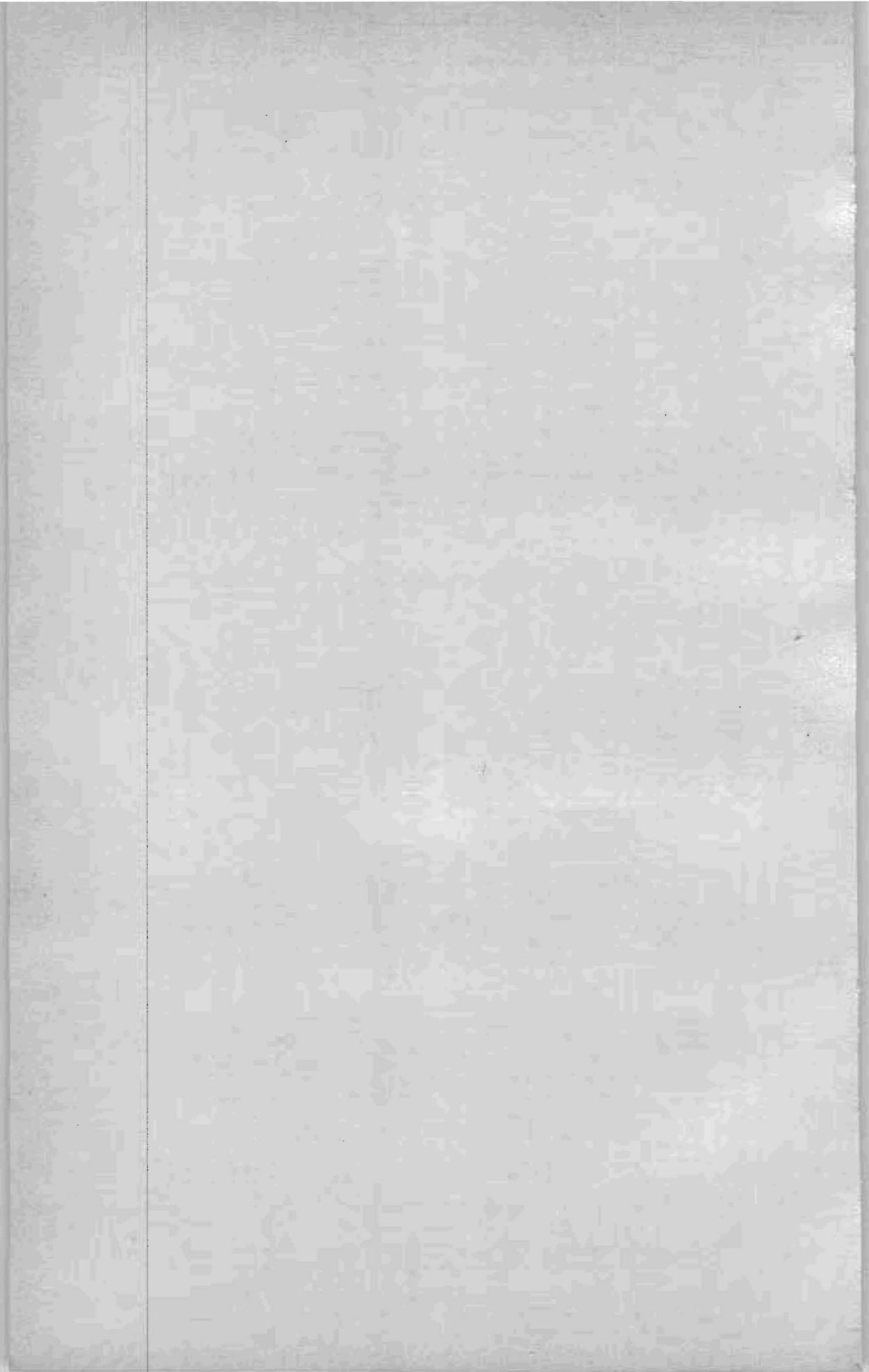
(1) *Archives Canadiennes*, cor. gén., vol. 9. — 1687 ; p. 326.

Dans un ouvrage publié à Londres en 1720, sous le titre : *Some considerations on the consequences of the French settling colonies on the Mississippi, with respect to the trade and safety of the English plantations in America and the West Indies*, l'auteur, après avoir parlé de la découverte du Mississippi par Jolliet « with six more », signale les efforts du gouvernement de la Nouvelle-France pour connaître davantage les pays traversés par le grand fleuve. Il s'exprime ainsi : « The next attempt was made by Mr de Sale (de la Salle), a man of great courage and capacity... He was first made governor and the proprietor of Fort Frontenac, on the Lake Ontario, the place at that time farthest advanced among the Savages, which gave him an opportunity of giving more certain informations touching the Mississippi and the country it runs thro' than had been published in a Book entitle *Mr. Joliel's Voyage* : for this gentleman having unfortunately, in his return, lost the journal and map he had made, by the over-setting on his canoe, many fabulous accounts of the voyage were forged to amuse the publick, of all which he was unjustly supposed to be the author... M. de Sale began his expedition in 1682 (1) ».

Un penseur a écrit : « Le moment difficile n'est pas ce-

(1) On verra à l'appendice B de ce volume un article important du juge Désiré Girouard intitulé : *The Discovery of the Mississippi*. Comme Charlevoix, Garneau, Ferland, Sulte, Tailhan, Chauveau, HARRISSE, Sparks, Winsor, Shea, Bancroft, Parkman, Verreau, Guénin et plusieurs autres, l'honorable juge reconnaît la priorité de la découverte du grand fleuve par Jolliet et Marquette ; il émet son opinion sur l'autorité de textes d'une valeur indiscutable qu'il accompagne de commentaires absolument concluants.

lui de la lutte, c'est celui du succès ». A son retour à Québec, en 1674, Jolliet n'avait que vingt-neuf ans, et il avait déjà à porter le fardeau de la célébrité, si incommode parfois pour les esprits trop soucieux de la vaine gloire. En homme bien équilibré, il sut rester simplement dans son cadre ordinaire ; il ne se fit pas le courtisan des puissants, et les mœurs de l'époque ne le portaient pas à se faire le courtisan du peuple. Seulement, il renonça à ses voyages au pays des grands lacs, où la traite de l'eau-de-vie commençait à jeter le désordre, et il dirigea désormais ses investigations vers les contrées situées au nord et à l'est de Québec. Il passa dans la gaie capitale les six premiers hivers qui suivirent son retour du pays des Illinois ; mais chaque été revit l'explorateur guidant sa barque vers les côtes et les îles du golfe Saint-Laurent. Il était là comme dans son empire, et, sans oublier les intérêts de sa nouvelle famille, — dont nous allons bientôt parler, — il y faisait des constations, y recueillait des renseignements aussitôt notés sur des cartes qui sont restées comme des monuments de son savoir et de son esprit d'observation.





CHAPITRE SEPTIÈME

Physionomie de Québec en 1674. — Les coutumes de la vieille France. — La musique à Québec au dix-septième siècle. — Messe de minuit. — Le premier orgue de l'église paroissiale de Québec ; son inauguration en 1664. — Un compositeur canadien. — En l'honneur d'Anne d'Autriche. — Louis Jolliet, artiste.

LA population de Québec en 1674 était d'environ huit cents âmes (1). On y retrouvait les traits caractéristiques des populations de l'ouest de la France, avec une certaine « venue » du terroir canadien qui lui donnait un cachet particulier. La gaieté normande s'y alliait à une imprévoyance quelque peu algonquine ; on ne craignait pas de perdre une fortune non encore acquise ; les audacieux se donnaient carrière dans de lointaines expéditions ; les sédentaires avaient des mœurs douces et agréables. Les lois criminelles de l'époque, — lois d'une affreuse sévérité, comme celles de la Nouvelle-Angleterre, — n'étaient que rarement appliquées. On faisait bonne chère quand on le pouvait, et l'on donnait déjà dans ce luxe des vêtements qui est un des défauts des classes rurales franco-canadiennes. Malgré les inquiétudes que faisaient naître les incursions des

(1) N.-E. Dionne.

Iroquois, on avait constamment sur les lèvres des chansons de l'ancienne France, — chants d'amour ou de batailles, refrains où revenaient souvent les noms de Paris, de Rouen, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo « beau port de mer ». Il devait sans doute y avoir un vague sentiment de nostalgie au fond de bien des cœurs ; mais les nécessités de la vie, les habitudes nouvelles, avaient fini par attacher les premiers colons au sol de la patrie canadienne. Les « enfants d'habitants », nés dans la colonie, ignoraient cette souffrance de l'exil : aussi leur entrain et leur joyeuse humeur les rendaient-ils éminemment propres à populariser le nom français parmi les Sauvages. On peut se faire une idée de la gaîté d'autrefois par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont restés de tradition dans les familles canadiennes.

En somme, il y avait beaucoup de bon dans cette société du dix-septième siècle ; ce qui ne veut pas dire que tout le monde y fût parfait.

A l'époque dont nous parlons, la population de Québec se divisait en quatre groupes distincts, établis, respectivement, à la basse-ville, à la haute-ville, à la brasserie (le Palais) et à la rivière Saint-Charles. Parmi les habitations de ce dernier groupe se trouvaient le couvent des Récollets (qui n'avait pas encore fait place à l'Hôpital-Général) et la maison de l'intendant Talon, construite à l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue de la reine (Parc Victoria), non loin du « Fort Jacques-Cartier » où les mis-

sionnaires jésuites avaient fixé leur première résidence, en 1625 (1).

On comprend le bonheur que dut éprouver Louis Jolliet à se retrouver, après son long voyage, dans le centre le plus instruit et le plus peuplé du pays, au milieu d'une société qui était comme un reflet de la bonne société de la vieille France. Le jeune explorateur possédait des connaissances et des talents qui devaient le faire rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise de la ville : il avait la science des livres et la science des voyages ; il était aussi un claveciniste de quelque habileté.

Les documents nous manquent pour pouvoir dire exactement ce qu'était la musique instrumentale et vocale, dans la capitale de la Nouvelle-France, au dix-septième siècle. Nous savons seulement que nulle différence esthétique appréciable ne devait exister entre la musique que l'on faisait à Québec et celle que l'on faisait dans les villes des provinces de l'ouest de la France. C'étaient les mêmes compositions, le même art, et les conditions d'interprétation elles-mêmes étaient à peu près identiques.

L'histoire de la musique à Québec s'ouvre gaîment par la note suivante du *Journal des Jésuites* :

« Novembre 1645. — Le 27, mariage de la fille de M. Couillar avec le fils de Jean Guion : le P. Vimont as-

(1) Le Père Sixte LeTac, récollet, écrivait en 1689 : « Les Pères Jésuites... s'établirent enfin à sept ou huit cens pas vis à vis du couvent des Recollects, à l'autre bord de la Rivière Saint Charles, proche de la petite Rivière de la Raye (Lairet), au lieu que l'on appelloit communement le Fort Jaques Quartier ».

sista aux nopces ; il y eut deux violons pour la première fois ».

Quelle musique jouait-on ainsi sur le violon, à Québec, il y a deux siècles et demi ? Nous avons conservé le chant liturgique grégorien, qui est noté ; nous avons aussi conservé nos cantiques et nos chansons populaires, venus de France ; mais la musique purement instrumentale, la musique de l'unique instrument populaire canadien, le violon, est, de nos jours, exclusivement anglaise, écossaise ou irlandaise ; ce sont des airs de danse : des gigue, des reels, des hornpipes ; rien de tout cela n'est français.

Continuons à feuilleter ce *Journal* intime des anciens Jésuites de Québec, qui, on le sait, n'était pas destiné à la publicité.

Le 24 décembre 1645, « le premier coup de la messe de minuit sonne à onze heures, le second un peu devant la demye, et pour lors on commença à chanter deux airs : *Venez mon Dieu*, etc., et *Chantons Noe*, etc. M. de la Ferté faisoit la basse, St-Martin jouoit du violon ; il y avoit encore une fluste d'Allemagne, qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'église... Ou dit la grande messe du jour sur les huit heures... A vespres on chanta quelques psaumes en faux-bourdon ».

Le 26, les Sauvages de Sillery vinrent à Québec au nombre de cent, en procession, pour y faire leurs stations du jubilé : « ils chantèrent partout fort mélodieusement (1) ».

(1) Ces chants chrétiens étaient des adaptations faites par les mission-

On se rappelle que l'étage supérieur du « magasin » de la Compagnie des Cent-Associés servit d'église paroissiale de 1640 à 1657. De fois à autres les fidèles de la « paroisse » se rendaient à l'église des Ursulines ou à celle des Hospitalières, et l'on y chantait des offices en deux chœurs, l'un placé à l'intérieur du cloître, l'autre placé à l'extérieur. Le 12 février 1646 (le lundi gras), on alla ainsi chanter le salut à l'Hôtel-Dieu. « Les religieuses commencèrent le *Pange lingua* et le *Magnificat* et la paroisse disoit l'autre verset. Le *Magnificat* fut chanté en faux-bourdon ; cela réussit bien... »

Le Vendredi-Saint de l'année 1646, la Passion fut chantée à trois voix chez les Jésuites. M. de Saint-Sauveur chanta la partie de l'évangéliste... « Je pensai pour lors (dit le P. Lalemant) que le P. de Quen eut mieux fait que M. de Saint-Sauveur pour cet article, mais non pas le reste du service... Le Samedi-Saint le feu et la bénédiction se firent à la sacristie... Il me sembla de rechef que pour l'*Exultet* le P. de Quen l'eut mieux chanté ».

Grâce à ces réflexions du P. Jérôme Lalemant, il demeure acquis que le P. de Quen, le recteur du « collège

naires jésuites. Les chants indigènes des habitants de l'Amérique du Nord étaient exclusivement diatoniques, avec une modalité étrange et un rythme qui se rapprochait du rythme oratoire grégorien. Tout y révélait des natures primitives, dépourvues de la complexité des nations civilisées. Le procédé rythmique appelé *syncope*, que l'on pourrait définir *l'expression du désordre uni à la notion de l'ordre*, y était inconnu.

L'instrument désigné sous le nom de « chichikoué » ou « chichigouane », ou « mitchichigouane », n'était, le plus souvent, qu'une corne de bœuf remplie de petits cailloux. C'était un instrument exclusivement rythmique. Nos Sauvages n'en connaissaient pas d'autre. Les Français appelaient cet instrument « chichiquois » ou « machichiquois ».

de Québec », le missionnaire de Tadoussac, le découvreur du lac Saint-Jean (1), avait une belle voix et chantait agréablement.

« Le jour de la Conception (8 décembre 1646), un soldat nommé Champigny, natif de Fontainebleau, fit abjuration de son hérésie auparavant la grande messe. Ce mesme soldat sachant la musique et pouvant chanter un dessus, nous commençames le jour de St-Thomas à chanter à quatre parties ».

Le *Journal* donne la liste des cadeaux que firent les Pères Jésuites le premier jour de l'année 1647. On y lit ce qui suit : « A M. de Champigny, musicien, un beau chapelet avec médaille et reliquaire ».

Le *Journal* du mois de février 1647 contient la curieuse entrée que voici :

« Le 27 de febvrier, il y eut un ballet au magazin ; c'estoit le mercredy gras : pas un de nos Pères ny de nos Frères n'y assista, ny aussi les filles de l'Hôpital et des Ursulines, sauf la petite Marsolet ».

Le jour de la Saint-Joseph de cette même année 1647, on chanta, chez les Ursulines, le *Hic vir despiciens* « en musique ».

La messe de minuit de l'année 1648 fut précédée des matines, « qui furent dites pour la première fois, et bien... On chanta les troisièmes psalmes des nocturnes en fauxbourdon, et les responds du dernier nocturne en musique : en l'élévation, musique avec violes, et pendant les com-

(1) 15 juillet 1647.

munions qui se firent par un autre prestre... tout cela est bien comme cela. On n'eut pas besoin de feu dans l'église ».

Messieurs Godefroi, Pierre Duquet et de Repentigny chantèrent les leçons des Ténèbres chez les Jésuites le 28 mars 1657. « Tout alla bien ».

« Le lundy (3 décembre 1657), le P. Claude Pijard dit la grande messe à 9 heures, prescha. On chanta la messe en musique. A 2 heures et demie on dit vespres en musique. Collation. Tout alla bien ».

Ce dernier succès musical eut un revers à brève échéance. Le 25 du même mois, « le P. Supérieur dit la messe de minuit, qui fut chantée en musique qui ne valut rien ».

Le 1^{er} janvier 1660, les fidèles de la « grande église » paroissiale, où l'on faisait les offices régulièrement depuis trois ans, se rendirent en procession dans l'église des Jésuites pour y chanter les vêpres. « Mr l'Evêque demeura en bas et le Curé avec le Clergé monta au jubé, où il dit les vespres en Chape, qui furent fort bien chantées en musique ».

Le jour des Rois de la même année, les soldats, qui donnaient le pain bénit, « firent retentir les tambours et flustes, et vinrent de la sorte à la fin de la messe, ce qui choqua puissamment M. l'Evêque ».

Le 19 mars 1660, fête de saint Joseph, il y eut salut solennel chez les Ursulines, chanté par deux chœurs, dont l'un, formé par les séculiers, était placé en dehors du cloître. « On commença en musique par le *Pange lingua*, après quoy immédiatement les religieuses chantèrent

un motet court au Saint-Sacrement, ensuite la musique recommença l'*Iste Confessor*, après quoy immédiatement les religieuses chantèrent un motet au Saint, après quoy la musique reprit le *Domine Salvum fac Regem*, à la suite de quoy Mons. de Bernières, officiant, dit le verset et les trois oraisons correspondantes... Le tout fut conclu par un *Laudate Dominum* chanté par la musique. On en fut fort satisfait, et la chose parut belle et dévote ».

On peut juger par les chants dialogués du dimanche des Rameaux de l'effet que devait produire ces chœurs alternatifs, de l'intérieur et de l'extérieur. Vers cette époque, ou peut-être un peu auparavant, des orgues placées aux deux extrémités de l'église de Saint-Marc de Venise exécutaient aussi des symphonies alternantes ou dialoguées. Ces exécutions devaient laisser l'impression très profane de joutes entre organistes. La musique de Québec était « plus dévote ».

Une note du *Journal*, écrite le Samedi-Saint, 27 mars 1660, dit : « Le P. Dablon n'est point propre pour chanter seul un *Exultet* ». Heureusement que le bon Père avait d'autres talents.

Le gouverneur donna le pain bénit le dimanche de Pâques de la même année (1660). L'évêque ne pouvant souffrir que l'office fût troublé par les tambours et les flûtes, on apporta le pain bénit avant la messe et on le « reporta » après. De cette façon tout le monde fut content.

Aux Rogations « on chanta la messe du *De Profundis* en musique ».

Au mois de février 1661, il y eut, chez les Jésuites, bénédiction du Saint-Sacrement à l'occasion des Quarante-Heures. « L'orgue joua pendant la descente du Saint-Sacrement ». C'est la première mention qui soit faite d'un orgue à Québec. Le premier jour on donna l'*Ecce Panis* en plain-chant ; le dernier jour on donna le même motet en musique. Il y eut sermon chaque jour. « On donna à goûter au réfectoire tous les trois jours à Pierre Duquet et Filon (Filion), qui avoient assisté la musique ».

Il y eut messe solennelle à la Sainte-Cécile chez les Jésuites, au mois de novembre 1662. Vers le même temps « François Dangé, musicien, » entra au collège comme pensionnaire.

« A la messe de minuit (décembre 1662) tout à l'ordinaire des autres années... Nous allâmes à matines à la paroisse, où les psalmes furent chantés en musique.

» Il y eut un désordre pour les boissons des chantres, ou enfans de notre séminaire ; je leur fis donner, outre leur biaire, un pot de vin la veille, et le jour les marguilliers aussy leur en donnèrent sans que nous le sçussions. Cela enruma Amador, qui ne put plus ensuite chanter les festes, aussy bien que d'autres musiciens, François d'Anger, etc. »

Au mois de mars 1663, « les Ténèbres furent chantées en musique et instruments solennellement » dans l'église des Jésuites.

Le 15 septembre 1663 arrivèrent à Québec deux vaisseaux du roi venant de France. Parmi les passagers qui

avaient traversé l'Océan dans ces vaisseaux se trouvaient Monsieur de Mézy, gouverneur, et Monseigneur de Laval. Celui-ci avait acheté en France un orgue qui fut placé dans la « grande église » paroissiale ; mais on ne commença à s'en servir régulièrement que vers la fin de l'année 1664. C'était un bel instrument. Un ecclésiastique du pays en étudia le mécanisme et réussit à fabriquer lui-même, d'après ce modèle, quelques orgues qui furent placées dans les églises de la colonie.

Le mardi gras de l'année 1664, il y eut salut très solennel chez les Jésuites. L'orgue joua seul pendant qu'on allumait les cierges de l'autel.

Après la fête de Pâques de la même année, on donna trois saluts à la paroisse « avec les instruments au jubé, proche les orgues », dont on ne se servait pas encore, du moins ordinairement. Cela alla assez bien, dit le *Journal*, « excepté que les voix et instruments sont faibles pour un aussi grand vaisseau ».

Cette même année 1664, Monseigneur de Laval, écrivant au Saint-Siège, s'exprimait ainsi :

« Il y a ici (à Québec) une basilique construite en pierre : elle est grande et magnifique. L'office divin s'y célèbre suivant les cérémonies des évêques ; nos prêtres, nos séminaristes, ainsi que dix ou douze enfants de chœur, assistent régulièrement. Dans les grandes fêtes, la messe, les vêpres et le salut du soir se chantent en musique, avec orchestre, et nos orgues mêlent leurs voix harmonieuses à celles des chœurs. Il y a dans la sacristie de très beaux ornements, huit chandeliers d'argent ; et tous les

calices, ciboires, burettes, encensoirs, etc., sont ou dorés ou d'argent pur ».

Il ne faut pas prendre dans son sens moderne le mot « orchestre » employé par Mgr de Laval dans les lignes qui précèdent. Au seizième siècle on se servait quelquefois de ce mot pour désigner l'ensemble des parties vocales dans un chant harmonisé ; au dix-septième siècle on l'employait pour désigner l'ensemble des instruments qui soutenaient les voix. Dans les églises, l'orgue et un petit nombre d'instruments : les violons, les violés, les basses-violes (violoncelles), les flûtes et les clairons, composaient ordinairement tout l'orchestre. Les instruments soutenaient simplement les voix en doublant les parties ou en faisant entendre des accords plaqués. Tout autre chose est l'orchestre moderne, où chaque instrument chante, bondit, galope, affirme son indépendance par des initiatives propres, tout en concourant à l'harmonie de l'ensemble.

Nos anciens livres de chants liturgiques du diocèse de Québec (1) contenaient deux messes de Henri Dumont, maître de chapelle de Louis XIV, qui sont encore chantées de nos jours dans nos églises canadiennes comme dans celles de France : la messe dite « messe royale » et la messe communément appelée « messe du second ton ». Ces compositions sont d'une grande valeur comme musique religieuse (2).

(1) Sous le régime français, le diocèse de Québec s'étendait depuis les régions boréales de la baie d'Hudson jusqu'à l'extrémité sud de la Louisiane que baignent les eaux du golfe du Mexique.

(2) « La musique qui se chantait à la chapelle du roi (de France) avait

Feuilletons encore le *Journal des Jésuites*. « Premier jour de l'an (1665)... Mons. l'Evêque disna chez nous et M. Meséré, et le soir nous invitâmes les sieurs Morin et Jolliet nos officiers de musique à souper ».

Au mois de juillet de l'année 1665, un des tambours d'une des compagnies du régiment de Carignan, nommé « François du Moussart, natif de Ennelat, proche de Clermont en Auvergne, âgé de 19 ans, » fut donné aux Jésuites par le sieur de la Tour, capitaine, « à raison de ce qu'il estoit excellent musicien, mais avec dessein de luy faire la charité de le faire estudier ».

Parmi les musiciens du régiment de Carignan-Salières se trouvait un jeune trompette, âgé de 17 ans, du nom de Jean Casavan. Messieurs J.-C. Casavant et Samuel Casavant, les distingués facteurs d'orgues de Saint-Hya-

été, jusque vers 1670, composée seulement pour les voix, selon l'ancien système, avec une partie de basse instrumentale qu'on appelait basse continue. Louis XIV, porté vers tout ce qui avait un air de grandeur, désira qu'à l'exemple de Carissimi et de ses imitateurs, les maîtres de sa musique joignissent à leurs motets des accompagnements d'orchestre ; il en parla à Dumont, qui, religieux observateur des décisions du Concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qui lui était demandé. Louis XIV, curieux d'examiner d'où pouvait naître ce scrupule, consulta l'archevêque de Paris (de Harlay), qui affirma que le concile avait pros crit les abus de la symphonie, mais non la symphonie elle-même. Dumont ne se rendit qu'avec peine à cette décision. Il se pourrait que le concile eût été d'un grand secours au maître de chapelle, pour cacher son inhabileté à se servir d'un orchestre. Quoi qu'il en soit, peu de temps après (en 1674), il demanda et obtint sa retraite de vétéran. Il mourut en 1684 et fut enterré dans l'église Saint-Paul, dont il avait été organiste pendant quarante-cinq ans. On a de Dumont cinq messes en plain-chant, connues sous le nom de *messes royales*, qu'on chante aux fêtes solennelles dans plusieurs églises de France : ce sont ses meilleurs ouvrages ; leur caractère est noble et solennel ». — (F. -J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.) — Henri Dumont était né près de Liège, en 1610.

cinthe, sont, croyons-nous, les descendants de ce jeune militaire, qui était natif d'Auch, en Gascogne.

Le 15 juillet 1667, « Amador Martin et Pierre Francheville soutinrent de toute la philosophie avec honneur et en bonne compagnie ».

L'abbé Amador Martin (fils d'Abraham Martin dit l'Écossais qui donna son nom aux célèbres Plaines d'Abraham) est le seul de nos compatriotes canadiens du dix-septième siècle dont il soit resté une composition musicale. La prose de l'office de la sainte Famille (pour ne parler que de cette partie de l'office entièrement composé par lui) indique du talent et une excellente formation. Cette prose n'est plus chantée, croyons-nous, que dans la cathédrale de Québec, et seulement le jeudi dans l'octave de la sainte Famille. C'est une pièce de plainchant d'une incontestable beauté, écrite dans le premier mode authentique de la tonalité ancienne. Le style de cette composition est d'une correction remarquable, tant au point de vue du rythme qu'au point de vue des affinités des notes modales.

Les cartes de Louis Jolliet et la musique d'Amador Martin font concevoir une haute idée de l'enseignement scientifique et artistique qui se donnait à Québec au dix-septième siècle (1).

Le Père François LeMercier s'exprime ainsi dans la *Relation* de 1666 :

« Comme la Reine mère (Anne d'Autriche) a toujours

(1) Amador Martin était aussi un excellent calligraphe.

donné des marques toutes particulières de sa bonté pour ce pays; et de son zèle pour y établir la foi, on n'a pas cru devoir rien omettre de tout ce qui pouvait contribuer à faire voir la reconnaissance que l'on en conserve après sa mort. Aussitôt que l'on en reçut la nouvelle, on se mit en devoir de témoigner par le deuil des églises celui que chacun avait très avant dans le cœur; elles furent toutes tendues en noir, et l'on y fit pendant plusieurs jours les services et les prières ordinaires.

» M. Talon, intendant pour le roy en ce pays, signala surtout l'affection qu'il a pour le service de Sa Majesté et son respect pour la mémoire de cette grande princesse, faisant faire, le 3 d'août de l'année 1666, dans la principale église de Québec, un service chanté *en musique* qui eût semblé magnifique partout ailleurs, mais qui le parut au delà de ce qu'on peut exprimer dans un pays où l'on n'avait jamais rien vu de semblable ».

La *Relation* continue : « M. de Tracy, Lieutenant Général de Sa Majesté en toute l'Amérique, M. de Courcelles, Gouverneur de la Nouvelle-France, M. l'Intendant et toutes les personnes considérables s'y trouvèrent en deuil, et Mgr l'Evêque de Pétrée y officia, assisté de plusieurs ecclésiastiques en chape. Toute cette assemblée fut d'autant plus satisfaite de l'oraison funèbre qui y fut prononcée qu'on y fit surtout l'éloge de ce zèle admirable que cette grande Reine avait toujours eu pour la conservation de ce pays et pour le salut des infidèles, dont on voit ici de tous côtés des marques illustres ».

Lorsque le chevalier de Tracy arriva à Québec, le 30